



© Signes Paysages

UNITÉ PAYSAGÈRE



# 1 • LA BAIE DE LA CIOTAT



© Signes Paysages

La baie de La Ciotat depuis l'impluvium du parc du Mugel

## L'IDENTITÉ DE l'unité paysagère



Les textes en italique, sont repris de l'atlas réalisé en 2006 par l'agence Architecture Environnement Cordoléani.

**L'unité paysagère de la baie de La Ciotat est une unité du littoral.**

L'atlas des paysages de 2006 la décrit comme :

*Un vaste croissant à cheval, d'ouest en est, sur les Bouches-du-Rhône et le Var. Les reliefs les plus hauts et les plus pittoresques encadrent la ville de La Ciotat. Face au large, ils dominent la mer en falaises vertigineuses s'étirant jusqu'à l'Île Verte qui ferme la baie.*

*Ces reliefs se prolongent vers l'est par des collines littorales qui plongent dans la mer au cap de Saint-Louis. On atteint ici la limite entre les départements des Bouches-du-Rhône et du Var. Au nord-est s'ouvre la plaine viticole de Saint-Cyr-sur-mer."*

Cette large baie accueille la ville de La Ciotat qui en occupe la plus grande surface. Au nord de l'unité paysagère, accroché aux versants, le village de Ceyreste domine la baie.

C'est une unité paysagère avant tout urbaine même si elle possède des espaces de nature exceptionnels comme le massif de la Grande Tête, le Bec de l'Aigle, les falaises Soubeyranes. Ici les reliefs sont singuliers et vertigineux : la silhouette du Bec de l'Aigle si particulière ; les falaises Soubeyranes et leurs "à-pics" entre Cassis et La Ciotat, celles du Liouquet, plus modestes, entre La Ciotat et Les Lecques à Saint-Cyr-sur-Mer dans le Var.

Elle a été terre de vignobles et d'arboriculture. Ce passé viticole est très souvent évoqué dans les aménagements urbains de La Ciotat.

Elle est aussi industrielle avec les chantiers navals. Leur reconversion dans les années 2000 en a fait un site mondial leader, spécialisé dans l'entretien et la réparation des "megayachts". Les portiques de ses chantiers navals sont des éléments de paysage à part entière.

### CHIFFRES CLÉS

**Dimensions :** 10 km d'est en ouest et 9 km du nord au sud.

**Altitude maximale :** 521 m, à Fontblanche

**Altitude minimale :** 0 m niveau de la mer

**Superficie :** 65 km<sup>2</sup>

**Population :** 40 424 habitants\*

**Relief :** baie entourée de collines calcaires

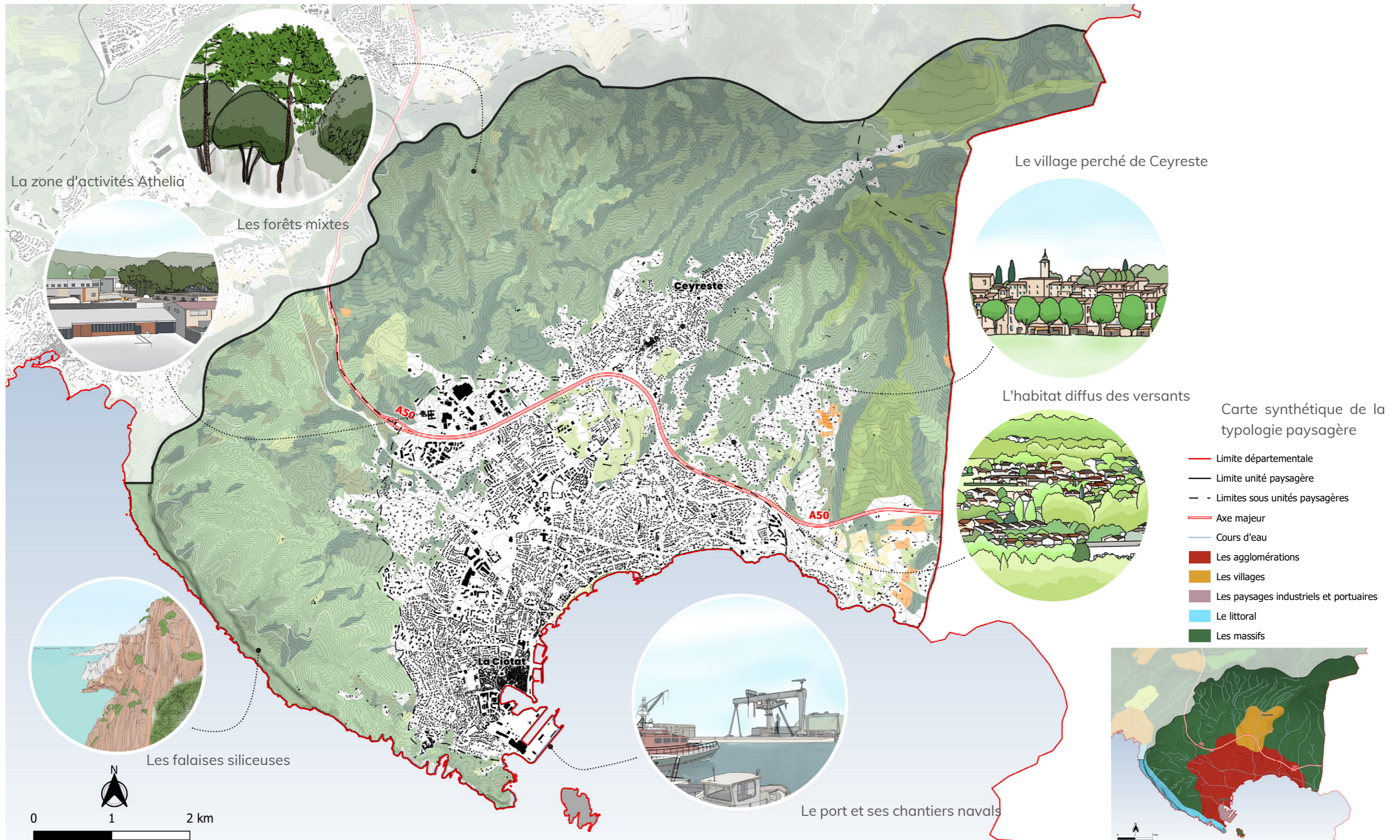
**Communes :** La Ciotat, Ceyreste (1)

(1) Partiellement : Cassis et Roquefort-la-Bédoule

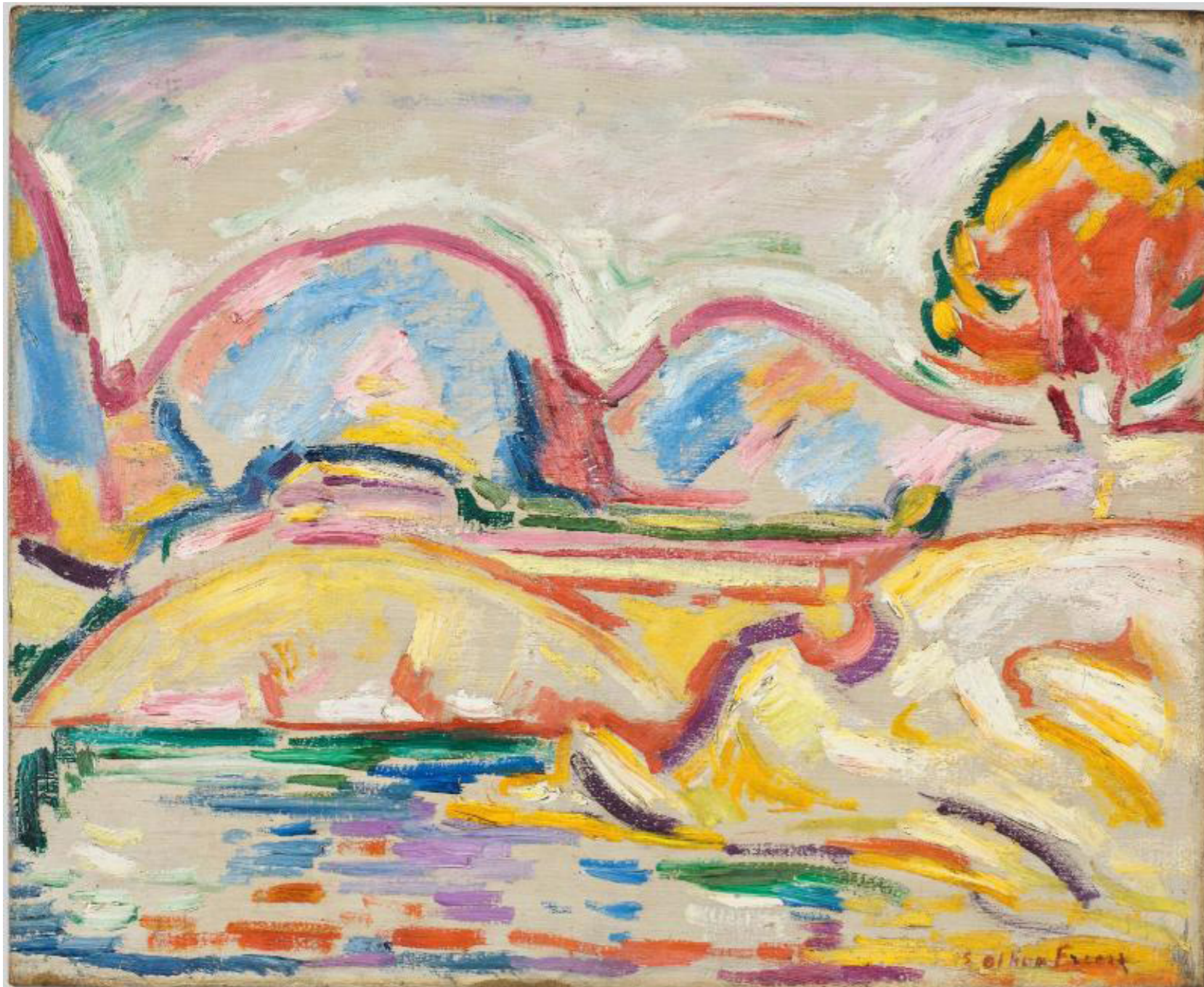
\* source INSEE dec. 2020



# LES PAYSAGES DE l'unité paysagère

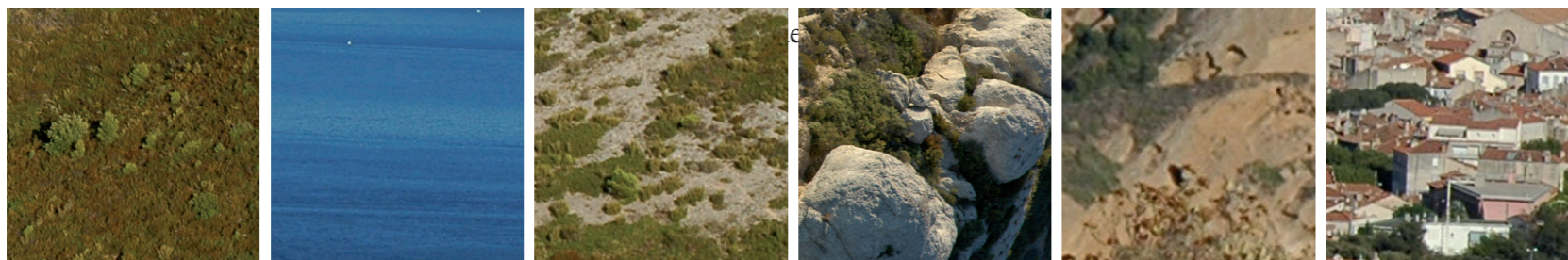


Cartographie : Signes Paysages



Source : [www.centrepompidou.fr](http://www.centrepompidou.fr) - © Bertrand Prévost

Othon Friesz, Paysage de la Ciotat



Le bleu des cieux et de la mer répond au blanc et au rouge sombre des falaises et des caps. Un camaïeu de vert et d'ocre couvre les versants ponctués du vert sombre et du noir des pins. Ocre rose, gris, blanc des maisons, gris acier et blanc des grues.

## LES PREMIÈRES impressions



Source : atlas des paysages 2006.

### PREMIÈRES IMPRESSIONS

*Un paysage littoral majestueux de garrigues et de pinèdes, en amphithéâtre autour du vaste plan d'eau de la baie, s'interrompt à l'Ouest par le triangle abrupt du Bec de l'Aigle et son île jumelle.*

*Vers l'est, les collines de la pointe du Défens plongent dans la mer. On est alors dans le Var.*

*Le Cap Canaille s'avance en belvédère vertigineux au-dessus de Cassis face aux Calanques.*

*Depuis cette crête, le promeneur découvre La Ciotat, blottie en pied de pente à l'est. La cité apparaît comme un fourmillement de maisons et d'immeubles entre montagne et cap. Les clochers et les structures métalliques des grues de l'ancien chantier naval dominent les toits. Des zones d'activités prolongent la ville vers l'intérieur des terres. Elles ont été implantées sur de larges plates-formes creusées dans les versants.*

*Sur le rivage, un liseré de cabanons borde les plages. Des villas se devinent entre les oliviers et les pinèdes. Le profil spectaculaire du Bec de l'Aigle accroche le regard, masse sombre sur laquelle se détache le fin réseau des grues du port.*

*Le port, la ville et le cap composent l'image forte de l'unité de paysage.*

### REGARD SUR LA BAIE DE LA CIOTAT

*Les peintres :*

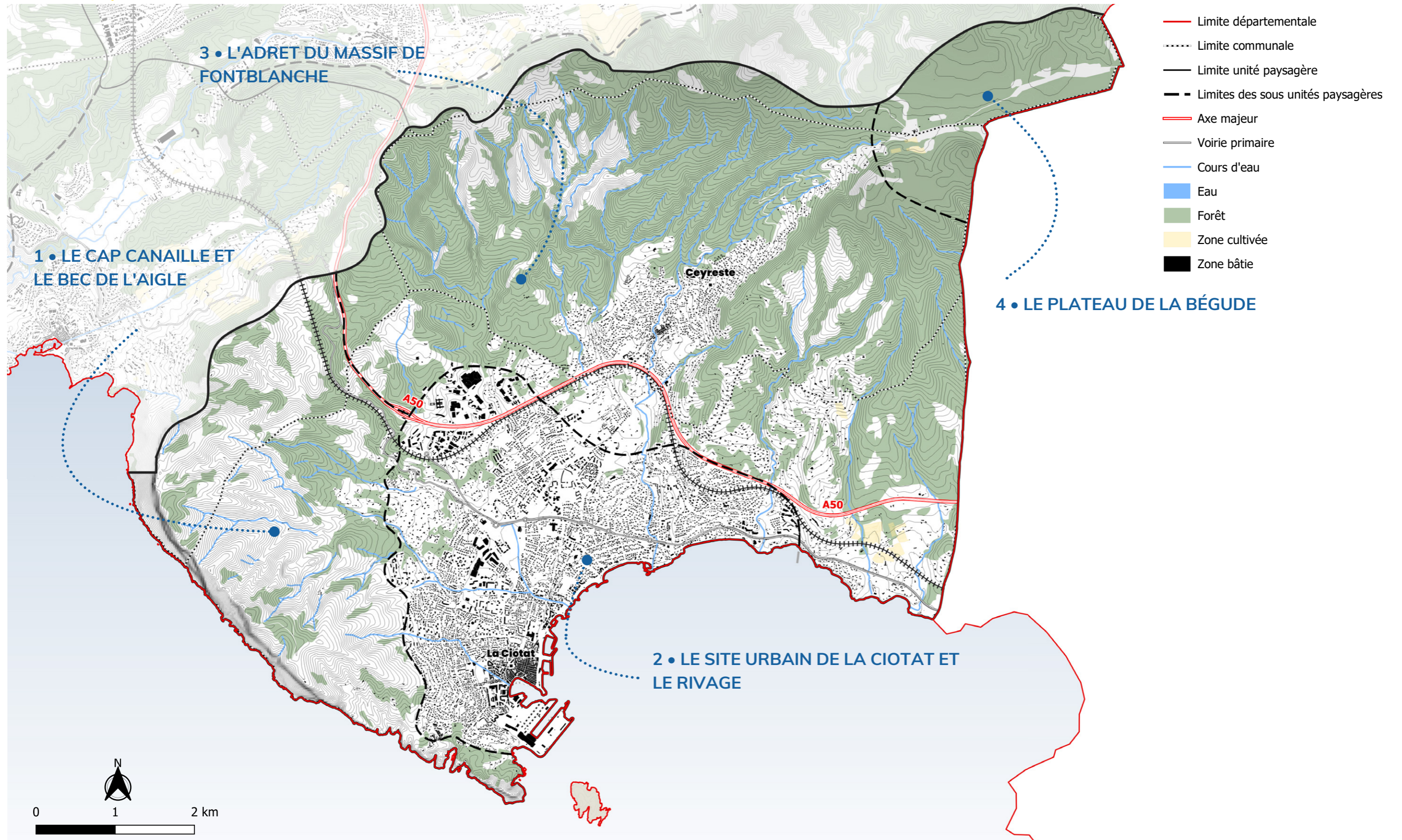
*C'est à Cassis que Derain fait évoluer son style fauviste jusqu'à une structuration annonçant le cubisme [...].*

*Avant lui, les peintres de l'École Provençale du Paysage se sont focalisés sur les aspects spectaculaires du littoral entre Marseille et la Ciotat. Ainsi Marius Engalière, Auguste Aiguier, Paul Guigou, Charles Camoins...*

*Emile Loubon, Othon Friesz et Adolphe Monticelli ont peint le port de La Ciotat.*



# LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : BD Topo 2019 - Cartographie : Signes Paysages.



Le Cap Canaille depuis le GR51 au-dessus de la calanque d'En-Vau



Le Bec de l'Aigle depuis l'île Verte

## LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

Les sous-unités paysagères individualisent des paysages qui composent une unité paysagère et font valoir des spécificités au sein de l'unité.

### 1 • LE CAP CANAILLE ET LE BEC DE L'AIGLE

*De Cassis à l'anse du Mugel s'élève un front d'escarpements abrupts plongeant vertigineusement dans la mer. Au-dessus d'un ensemble de strates de roches brunes, noires et grises, ces indentations ocre forment les plus hautes falaises littorales de France (plus de 400 m de haut).*

*Au pied de cette imposante muraille, un amoncellement de roches, d'éboulis et de dalles renversées témoigne d'une érosion active. L'aspect chaotique et sauvage du littoral, totalement inaccessible, se découvre depuis la route des crêtes, en belvédère.*

*L'éperon du sémaphore du Bec de l'Aigle constitue la limite entre le site ouvert de la baie de La Ciotat vers l'est et la haute falaise qui dialogue avec le massif des Calanques à l'ouest.*

*Au sein de roches siliceuses sombres et de poudingues, l'érosion a dégagé de minuscules et pittoresques calanques, aux parois déchiquetées rouge sombre et coiffées de pins maritimes. L'arête spectaculaire du Bec de l'Aigle est le signal identitaire du paysage de La Ciotat.*

*À l'est, un glacis de versants dénudés par l'incendie est marqué par les zébrures régulières des plantations de reboisement.*

*Un large panorama se découvre avec des vues lointaines par temps clair vers les crêtes de la Sainte-Baume et jusqu'aux massifs nord-toulonnais. Le vent a sculpté des formes rocheuses évocatrices : arches et pointes, grottes... pendants des vertigineux gradins d'une carrière ancienne.*

# LES SOUS-UNITÉS paysagères

Source : atlas des paysages 2006.

## 2 • LE SITE URBAIN DE LA CIOTAT ET LE RIVAGE

*La ville est blottie en pied de pente et son port lové dans une anse au pied du rocher du Bec de l'Aigle.*

*L'urbanisation gagne sur la garrigue, immeubles et pavillons grimpent la pente au contact direct de la nature austère du Cap Canaille.*

*La particularité du centre urbain est la grande homogénéité de son plan orthogonal avec des îlots longs et étroits et de hautes façades.*

*La ville est largement ouverte sur les anciens chantiers. Les hangars massifs et les superstructures aériennes des grues et des portiques confèrent au site une échelle ample dont l'effet est accentué par la proximité des falaises rouges en arrière-plan et par l'étendue de la baie.*

## 3 • L'ADRET DU MASSIF DE FONTBLANCHE

*Un hémicycle en pente douce, ouvert à l'est sur la baie, forme une couronne continue d'aspect uniforme depuis les lointains.*

*Le paysage est structuré par un réseau de vallats et de petits reliefs boisés de pins maritimes qui couronnent le village de Ceyreste.*

*Sur les versants et la plaine littorale, le tissu urbain constitué de pavillonnaire, de zones commerciales et de zones d'activités banalise le paysage, traversé par l'autoroute et la voie ferrée.*

## 4 • LE PLATEAU DE LA BÉGUDE

*A l'extrémité nord-est des crêtes, au-delà du versant boisé, le relief s'aplanit et devient l'extrémité du vaste plateau karstique du pied de la Sainte-Baume.*

*La garrigue éparsée est ponctuée de pins d'Alep et de chênes blancs. Ce paysage annonce le grand plateau du Camp qui s'étend dans le Var.*



L'adret du massif de Fontblanche, depuis la route des crêtes



Le site urbain de La Ciotat et le rivage



Le plateau de la Béguède



Le Cap Canaille depuis le large



Le Bec de l'Aigle



La calanque du Mugel



Le paysage agricole résiduel

## LES STRUCTURES paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

### UN PAYSAGE GÉOMORPHOLOGIQUE PUISSANT ET CONTRASTÉ

*La géomorphologie est l'élément structurant majeur du paysage et elle détermine son aspect pittoresque et son identité :*

*Les falaises vertigineuses ocre et rouges du Cap Canaille,*

*Les poudingues siliceux rouge sombre du Bec de l'Aigle et de l'Île Verte,*

*Les indentations de calcaires blancs, les redents, les barres, les abrupts sculptés par les eaux et le vent en arches, ponts, grottes sur le versant ouest,*

*Les barres sommitales de Fontblanche et le plateau de la Bégude,*

*Les falaises marneuses des caps du Liouquet,*

*Les plages amples entre les reliefs.*

*Ce sont autant de formes évocatrices transcrites dans la toponymie.*

### UN PAYSAGE AGRAIRE RÉSIDUEL

*Dans la plaine littorale, au Liouquet, les restanques et les murets entourant les parcelles structurent encore l'espace. Oliviers, vignes et vergers donnent une image campagnarde évocatrice des terroirs anciens.*

*Ces espaces sont aujourd'hui soumis à une intense poussée urbaine.*

*De nombreuses terrasses abandonnées forment une trame encore lisible sous la garrigue autour de La Ciotat, de Ceyreste et sur les versants en adret.*





# LES STRUCTURES paysagères

Source : atlas des paysages 2006.

## LE PAYSAGE VÉGÉTAL SPONTANÉ

*La garrigue à chêne kermès surmontée de pins d'Alep et de quelques îlots de chênes verts forme la base du paysage végétal de l'unité.*

*Les pins d'Alep et quelques pins parasol caractérisent le rivage où les pinèdes subsistent en bosquets sur les caps et autour de la ville. L'ancienne forêt de Ceyreste présente un remarquable mélange de pins et de chênes verts et blancs.*

*Le Bec de l'Aigle, siliceux, est couvert d'une formation originale comparable à celle des Maures avec en particulier arbousier, bruyère arborescente, lavande stoechas et quelques chênes liège. Le deuxième groupement intéressant, constitué de bruyère multiflore et de romarin, est présent jusqu'à l'est du bassin du Beausset.*

*Une espèce très rare est recensée : l'Anthyllis cytisoïdes.*

## LE PAYSAGE BÂTI

*La ville de La Ciotat est très présente dans le paysage. Elle est l'un des éléments caractéristiques du littoral.*

*Les extensions récentes de l'habitat et des zones d'activités et les infrastructures ont profondément modifié le paysage.*

*La structure urbaine a été évoquée dans la description des sous-unités paysagères.*

*Le rivage offre une succession de plages et de caps aux falaises ocre dominées de pins. Il est ponctué de cabanons, de villas et bordé de jardins en restanques.*



© Signes Paysages

La ville de La Ciotat et les portiques de ses chantiers navals



© Signes Paysages

La pinède en littoral



© Signes Paysages

L'urbanisation des collines

## FOCUS SUR les milieux naturels



L'unité paysagère de la baie de La Ciotat est constituée d'une frange littorale et d'une "couronne" de massifs calcaires caractéristiques des paysages du département : le Moutonnier, le massif de la Grande Tête, couverts de garrigues et de pinèdes à pin d'Alep.

Les particularités écologiques de cette unité paysagère sont liées à cette frange littorale, avec le Cap Canaille, les falaises Soubeyranes et le Bec de l'Aigle.

Les falaises Soubeyranes, dont fait partie le Cap Canaille, renferment des formations végétales basses caractéristiques des milieux rupicoles calcaires (crêtes, barres et falaises, lapiaz, éboulis...).

Les pieds de falaises sablonneux de ce massif constituent des milieux particulièrement originaux offrant des espèces très rares. Culminant à près de 400 m, ces falaises offrent également une dualité entre littoral et montagne intéressante.

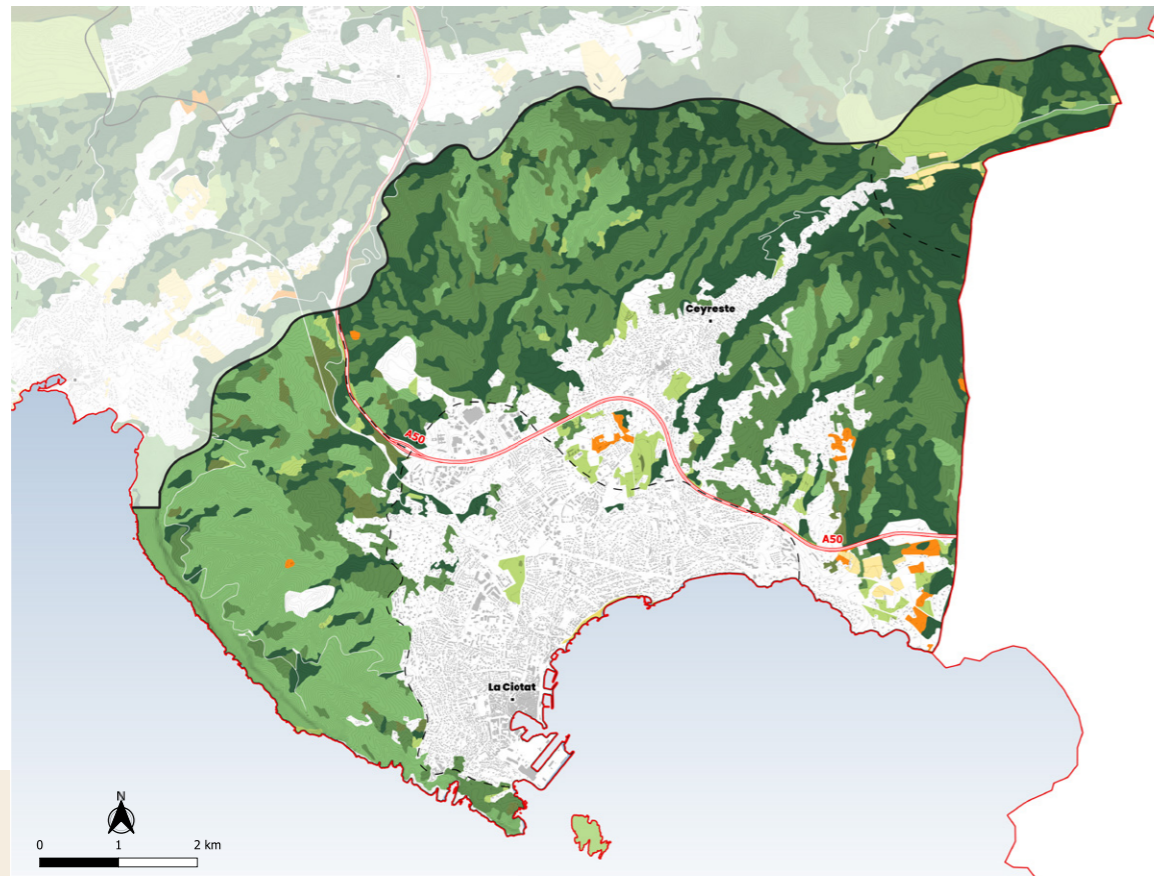
Mais c'est surtout le Bec de l'Aigle qui fait l'originalité écologique de cette unité. En effet, constituées de poudingues siliceux, les falaises du Bec de l'Aigle abritent une enclave de la végétation silicicole, unique dans le département mais que l'on retrouve dans les massifs des Maures et de l'Estérel du département voisin du Var, avec notamment la lande à lavande des Maures.



© Bardinal Consultant

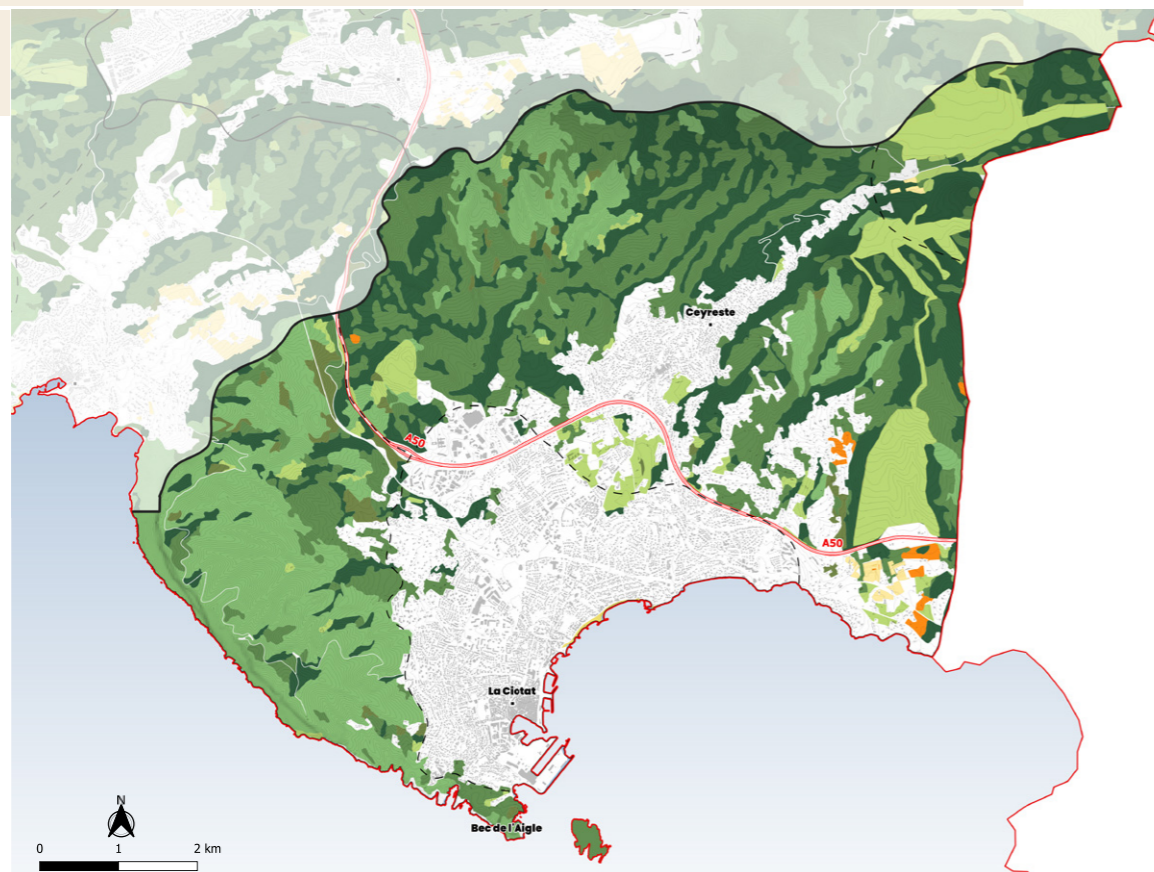
Un spécimen de *Chamaerops humilis* à l'état spontané

Ce secteur renferme aussi une petite population de palmiers nains (*Chamaerops humilis*), espèce des côtes méditerranéennes, rare sur le littoral français et absente sur le reste du département.



2006

### LA COUVERTURE VÉGÉTALE



2019

Sources : Occupation du sol 2014 - Centre de Ressources en Information Géographique en Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRIGE PACA) Registre parcellaire graphique 2019 (RPG) - L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages

# LES ATOUTS & fragilités

Les atouts et fragilités posent les bases des enjeux et des pistes d'actions. Il s'agit de mettre en avant tel composant de paysage ou telle structure dont les transformations pourraient porter atteinte à la qualité et à la valeur de l'unité paysagère.

## LES ATOUTS

- Des espaces de nature exceptionnels aussi bien terrestres que littoraux.
- Des espaces balnéaires attractifs.
- Une desserte autoroutière avec l'A50 qui relie l'unité paysagère aux métropoles de Marseille et Toulon.
- Un dynamisme économique grâce aux chantiers navals et aux nombreuses activités tertiaires, artisanales présentes notamment dans la ZAC Athelia.
- Un patrimoine culturel et architectural favorable au tourisme.

## LES FRAGILITÉS

- Une sensibilité au risque incendie avec les massifs boisés qui encadrent les zones urbaines.
- Une sensibilité visuelle par les nombreux panoramas et vis-à-vis qu'offrent ses versants et sommets.
- Une attractivité induisant une urbanisation qui exerce une forte pression sur les espaces libres, agricoles ou de nature.



Le village de Ceyreste



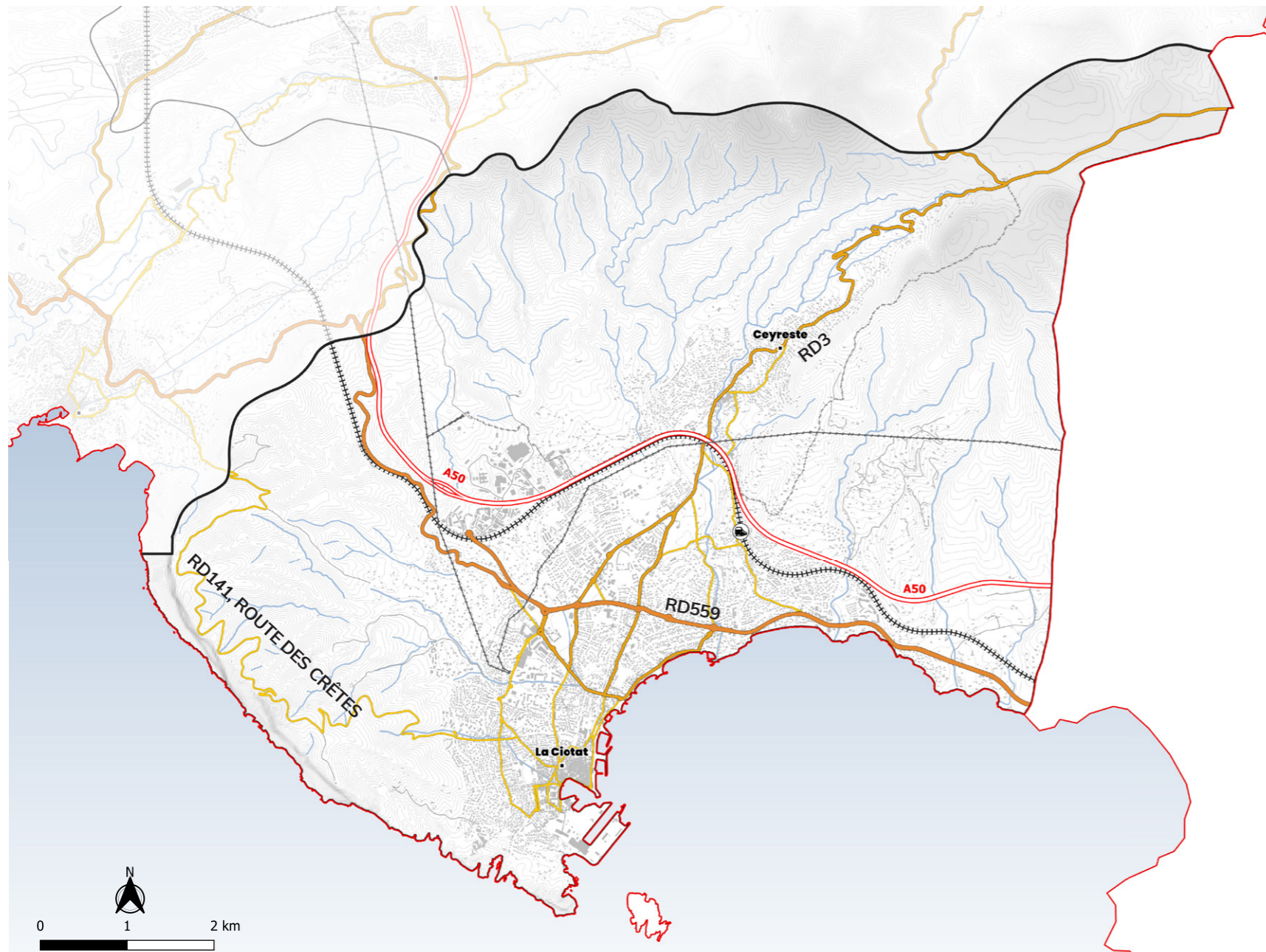
L'urbanisation des versants



Le Bec de l'Aigle et l'île Verte depuis le Liouquet



Le centre ancien de La Ciotat et son port



Sources : L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).  
Cartographie : Signes Paysages

- |                                |                     |
|--------------------------------|---------------------|
| — Limite départementale        | == Autoroute        |
| — Limite unité paysagère       | — Voie rapide       |
| — Cours d'eau                  | — Voirie primaire   |
| Énergie                        | — Voirie secondaire |
| — Réseau électrique aérien     | — Voirie tertiaire  |
| — Réseau électrique souterrain | +++ Voie ferrée     |

## LA CARTE DES infrastructures



Le schéma viaire d'une unité paysagère peut expliquer les évolutions urbaines et dynamiques. Les routes, quel que soit leur statut, captent de nouvelles extensions urbaines : zones commerciales, zones d'activités et habitat.

L'A50 confère à l'unité paysagère une attractivité pour l'activité économique notamment. Aménagée avec des murs anti-bruit, elle offre peu de vues sur la baie de La Ciotat mais en revanche les collines qui entourent la baie sont les horizons de cet axe de déplacement.

L'unité paysagère est ensuite parcourue par la RD3 qui dessert Ceyreste, la RD559 route littorale avec le département du Var voisin et la RD141, appelée route des Crêtes, qui relie La Ciotat à Cassis. Cette dernière offre des panoramas sur la baie. Elle traverse des zones de végétation basse de type garrigue.

La RD559 est l'axe structurant de la commune. Aménagé avec un terre-plein central végétalisé, il connecte le réseau secondaire et draine les flux hors du centre historique avant de rejoindre sa section en littoral.

Le maillage viaire est ensuite composé de routes secondaires et de rues dont les paysages alternent entre péri-urbain, centre historique et activités. Ce maillage est à l'échelle de la densité urbaine.



# LES FACTEURS d'évolution

Depuis longtemps, La Ciotat a su mettre en valeur ses attraits de station balnéaire riche d'espaces de nature et d'un littoral exceptionnels, mais aussi offrant à ses visiteurs une histoire, un patrimoine architectural et culturel.

L'autoroute A50 lui a donné l'attractivité nécessaire au développement d'activités économiques. Quant à Ceyreste, la commune a su conserver son authenticité de village provençal.

Les mutations peuvent être le fruit d'évolutions naturelles ou consécutives à l'action de l'Homme et de ses activités.

## LES FACTEURS D'ÉVOLUTION SONT :

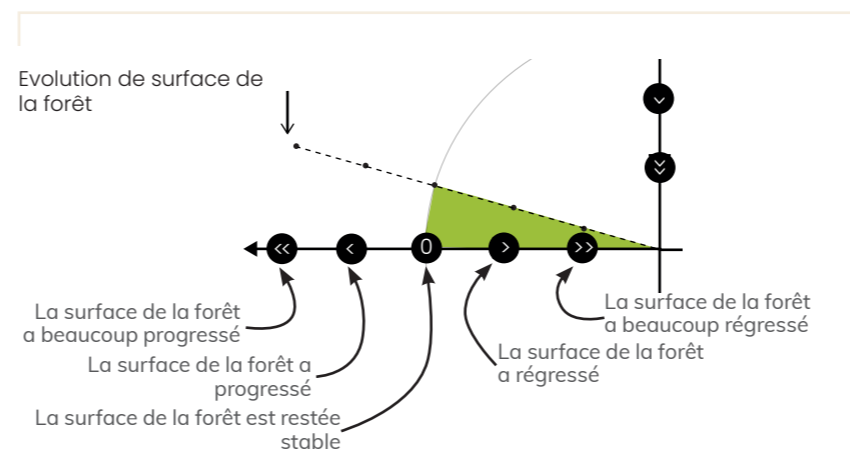
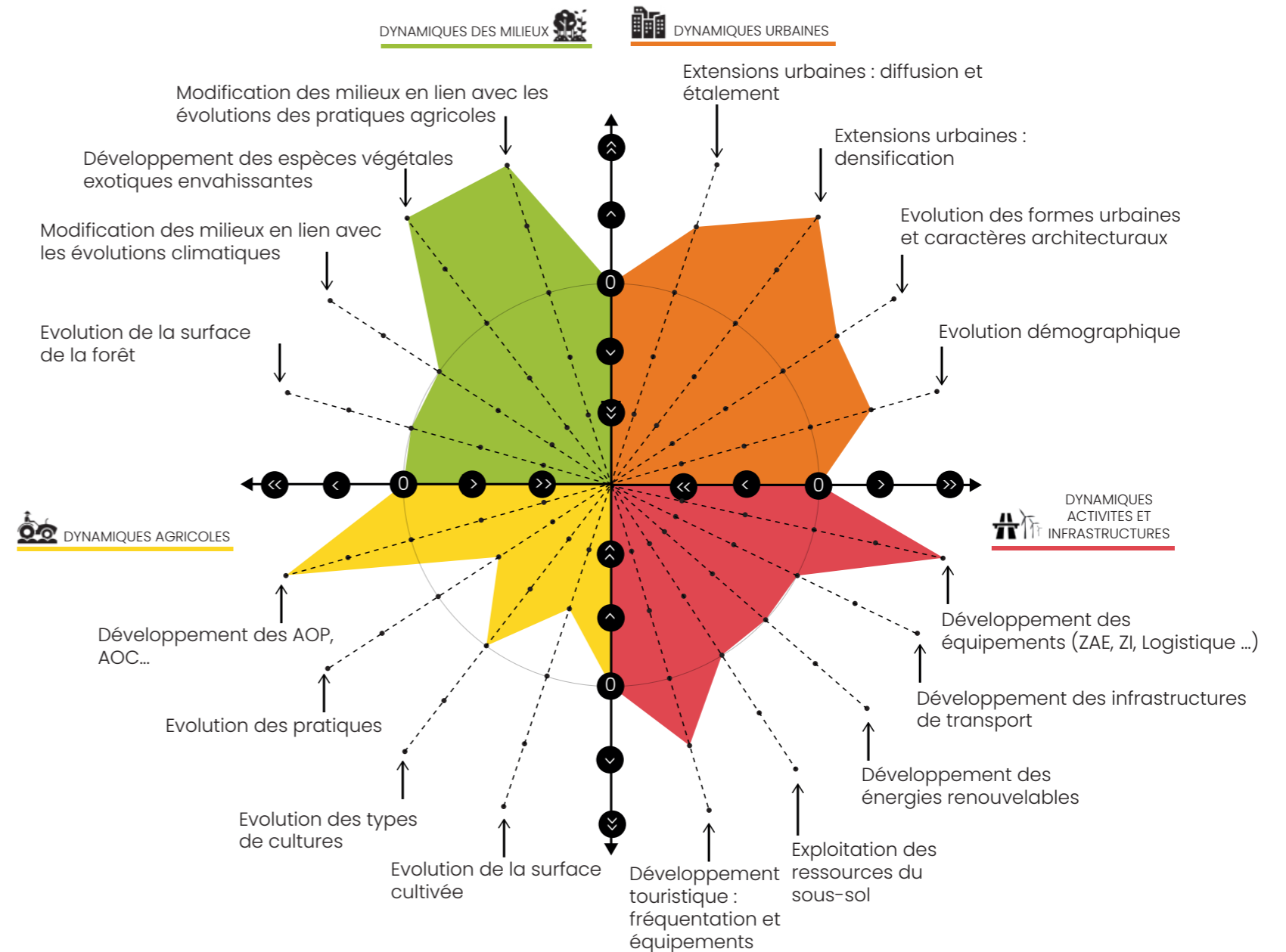
- 🔥 L'urbanisation
- 🔥 Le tourisme
- 🔥 Les activités économiques
- 🔥 Le développement de Plantes Exotiques Envahissantes (PEE)

Le territoire de l'unité paysagère est soumis à plusieurs directives réglementaires : le Parc National des Calanques créé en 2012, le site classé Cap Canaille, Bec de l'Aigle, leurs abords et le domaine public maritime correspondant, classé par décret en Conseil d'État du 4 avril 1989, la loi littoral.

La ville de La Ciotat est riveraine du Parc National des Calanques avec une partie de son territoire terrestre (le massif de la Grande Tête) et marin en cœur de Parc. Ses zones boisées sont incluses en aire d'adhésion terrestre et toute sa baie en aire marine adjacente.

Ce périmètre pose, en partie, la limite ouest de l'urbanisation. La Ciotat Les milieux et habitats naturels évoluent par les activités humaines et selon un processus naturel, comme l'érosion des falaises par la mer et le vent, qui s'inscrit dans une temporalité beaucoup plus longue, hors échelle humaine.

Il convient de préciser que sur le territoire de l'unité paysagère existent 3 productions agricoles bénéficiant d'AOP (Appellation d'Origine Protégée) : la brousse du Rove, le vin sous le nom de Côtes de Provence et l'huile d'olive de Provence. Ces appellations sont les garantes de savoir-faire qui vont souvent de pair avec des modes cultureux respectueux de l'environnement et des paysages.



Dans l'exemple de cette clé de lecture, la surface de la forêt n'a pas évolué.

## CLÉ DE LECTURE •

Le graphique ci-dessus exprime les évolutions paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 2006 et 2021.

Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions que porte l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'observations de terrain, d'analyses cartographiques et de données. L'analyse est quantitative.

# L'ÉVOLUTION DE l'occupation des sols



La carte ci-contre montre une urbanisation circonscrite par les reliefs qui encadrent la baie. Les vallons se devinent par l'habitat qui s'y est installé.

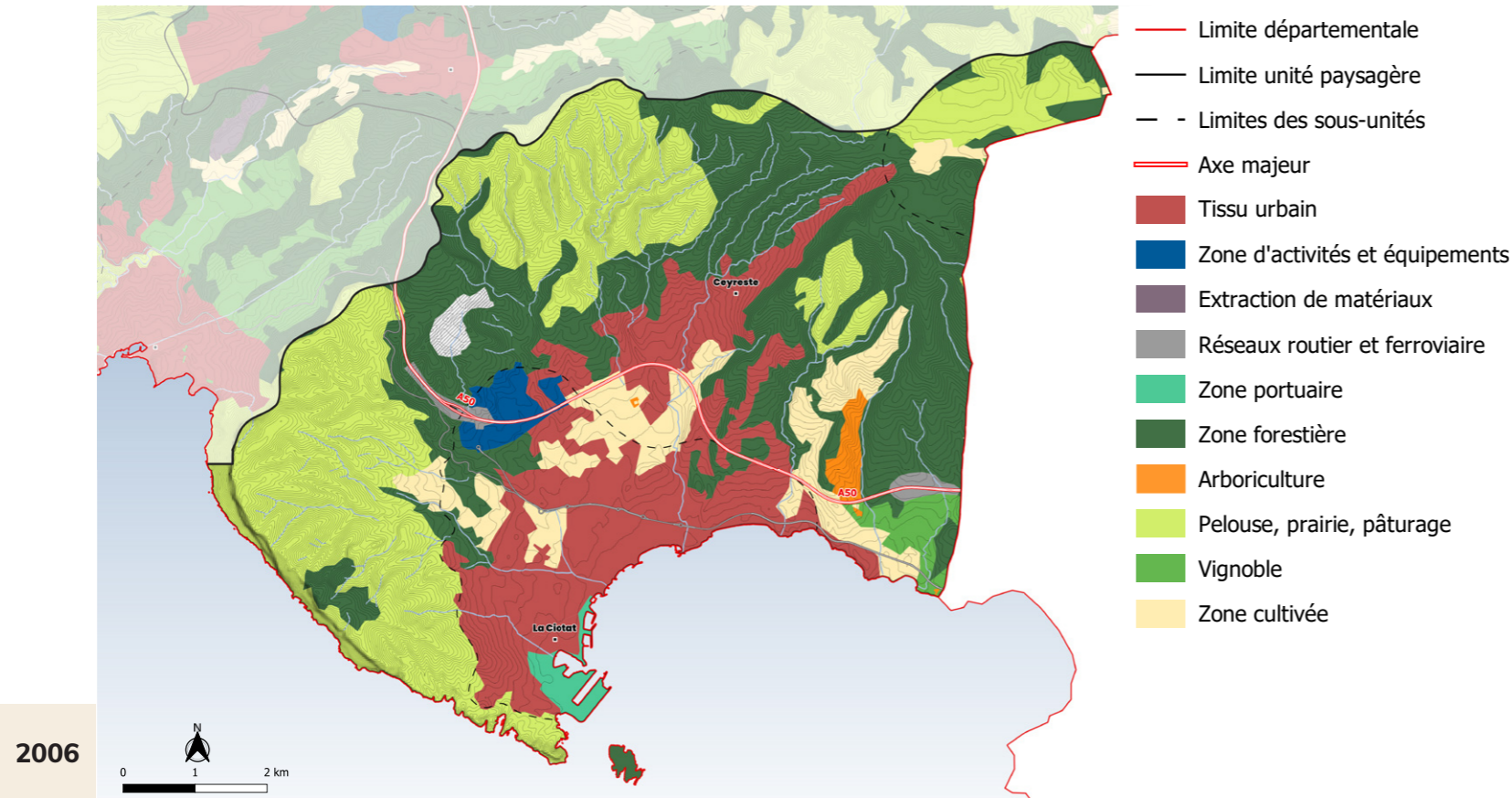
Les évolutions paysagères se lisent clairement. L'urbanisation a pris le pas sur les espaces cultivés s'étendant en une nappe continue depuis le littoral vers les hauteurs.

Sur le territoire de Ceyreste, l'urbanisation se poursuit sur l'adret du massif du Moutonnier, occupant les quelques espaces où le relief s'infléchit.

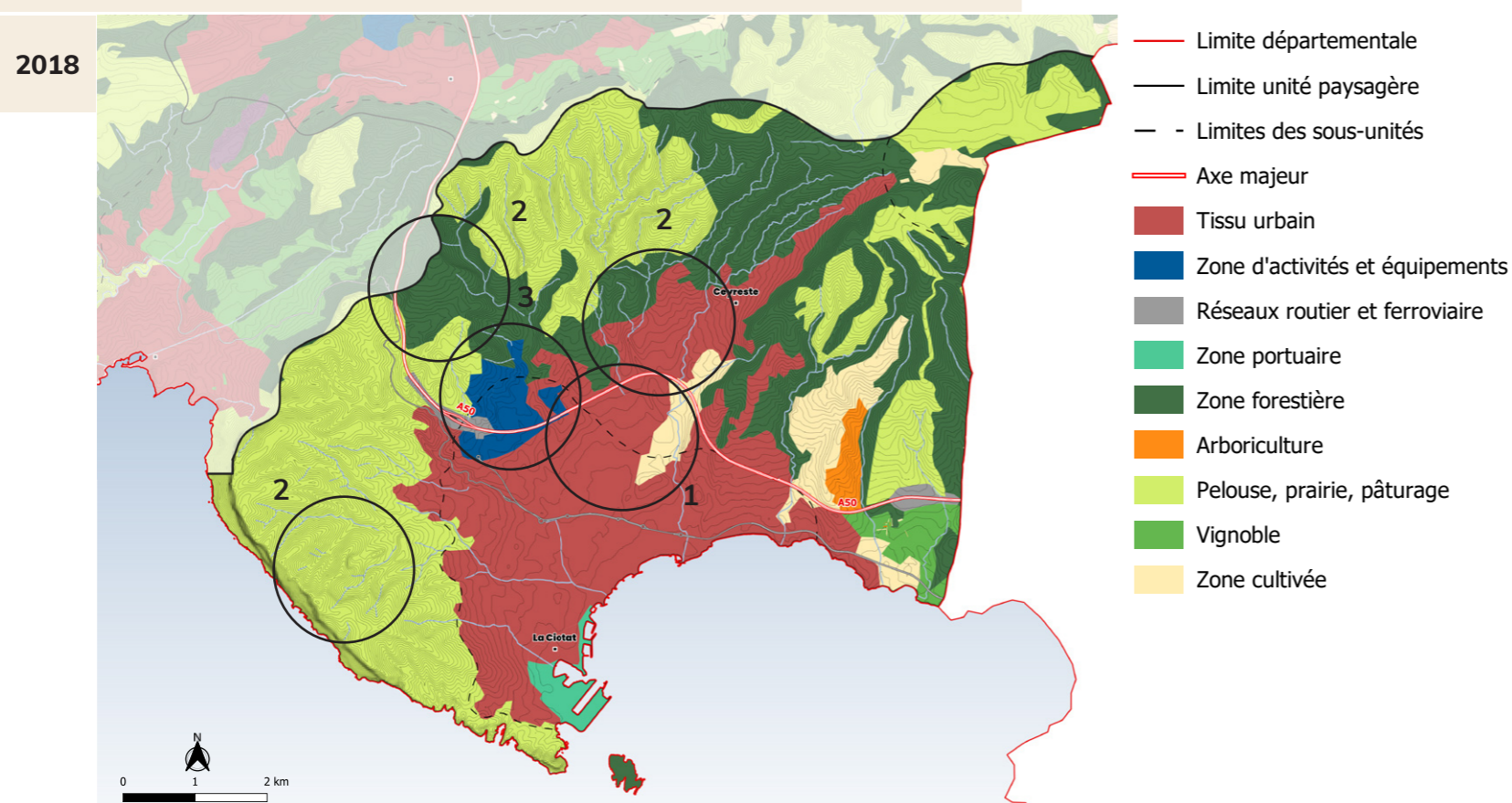
Les coupures urbaines entre La Ciotat et Ceyreste ont disparu et l'urbanisation s'est faite au détriment des espaces cultivés. (1)

La forêt a régressé dans le même temps (2).

La zone d'activités Athelia a poursuivi son extension (3).



**2006**  
L'OCCUPATION DES SOLS



Source : base Corine Land Cover 2006 et 2018, Registre Parcellaire Géographique 2010 et 2019. Cartographie : Signes Paysages

# LES DYNAMIQUES d'évolution

## LES DYNAMIQUES URBAINES

L'unité paysagère a essentiellement évolué dans son urbanisation. Sa population a augmenté entre 2006 et 2020, passant de 39 914 à 40 424 habitants\*. Le tissu urbain est contraint par le relief de l'unité paysagère. Il s'est peu étalé en surface sur la commune de La Ciotat. Les extensions se sont réalisées au détriment des espaces libres, souvent agricoles, insérés dans l'urbanisation. Cette densification fait disparaître les respirations dans le tissu urbain, en plus d'augmenter l'imperméabilisation des sols.

La commune de Ceyreste s'étend avec un habitat essentiellement individuel depuis l'urbanisation existante. Elle se diffuse depuis les limites, consommant les espaces forestiers encadrant la commune. Cette tendance est plus marquée à l'ouest. La plupart des franges sont classées en EBC ou zones N au PLU.

Pour répondre aux besoins de la population, de nouvelles zones commerciales apparaissent, en continuité de celles existantes. Elles se concentrent à l'entrée ouest de La Ciotat. Le modèle de la petite cellule commerciale se retrouve à divers endroits, le long des voies, insérées dans le tissu bâti. La lecture des abords des voies se brouille ; le front bâti se désorganise par une juxtaposition de formes, de couleurs et de matériaux hétérogènes.

Les espaces de nature sont préservés par diverses mesures de protection (périmètre du PN, sites classés, loi littoral, EBC et zones N aux PLU).

### – Impacts :

- 🔥 Vitalité du territoire avec l'arrivée de nouveaux habitants.
- 🔥 Consommation des sols cultivés.
- 🔥 Consommation des espaces forestiers en limite d'urbanisation.
- 🔥 Imperméabilisation des sols.
- 🔥 Rallongement du maillage viaire et conjointement augmentation des petites cellules commerciales au plus près des flux et des délaissés non aménagés.

\* source INSEE 2006 avec mise à jour en 2009 et chiffres de décembre 2020

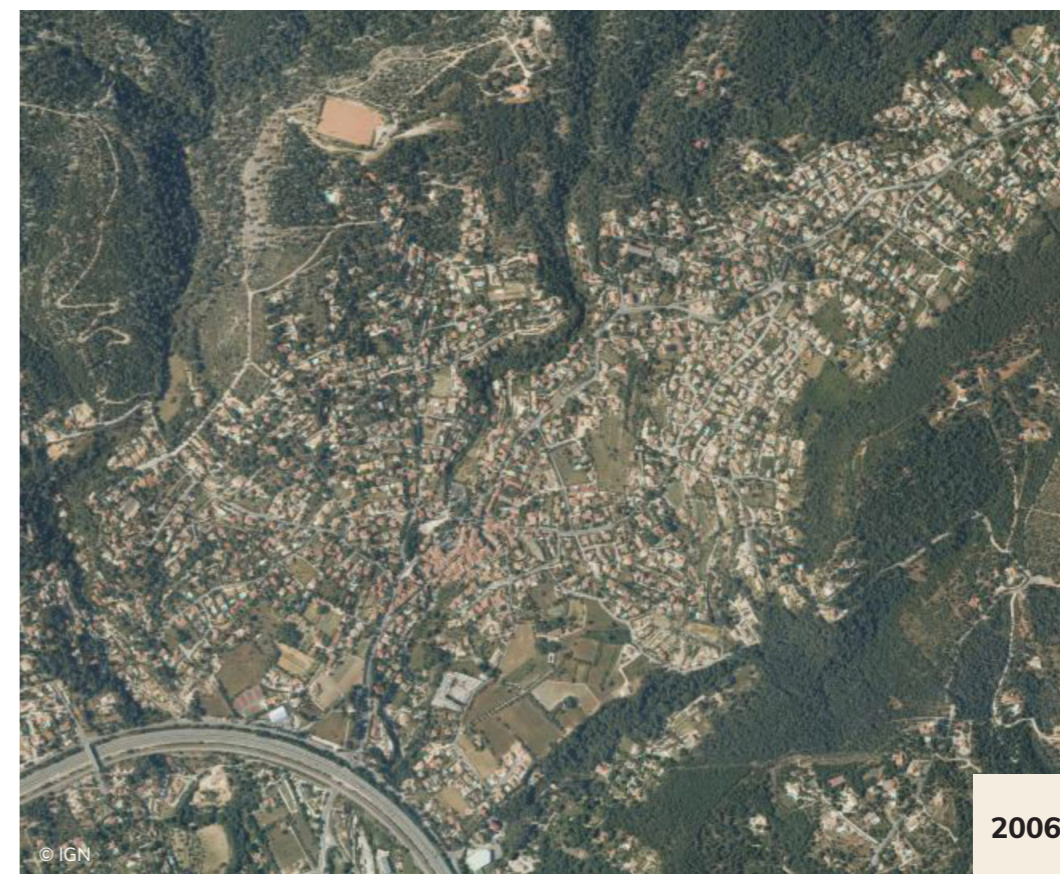


2006

LE GAROUTIER À LA CIOTAT

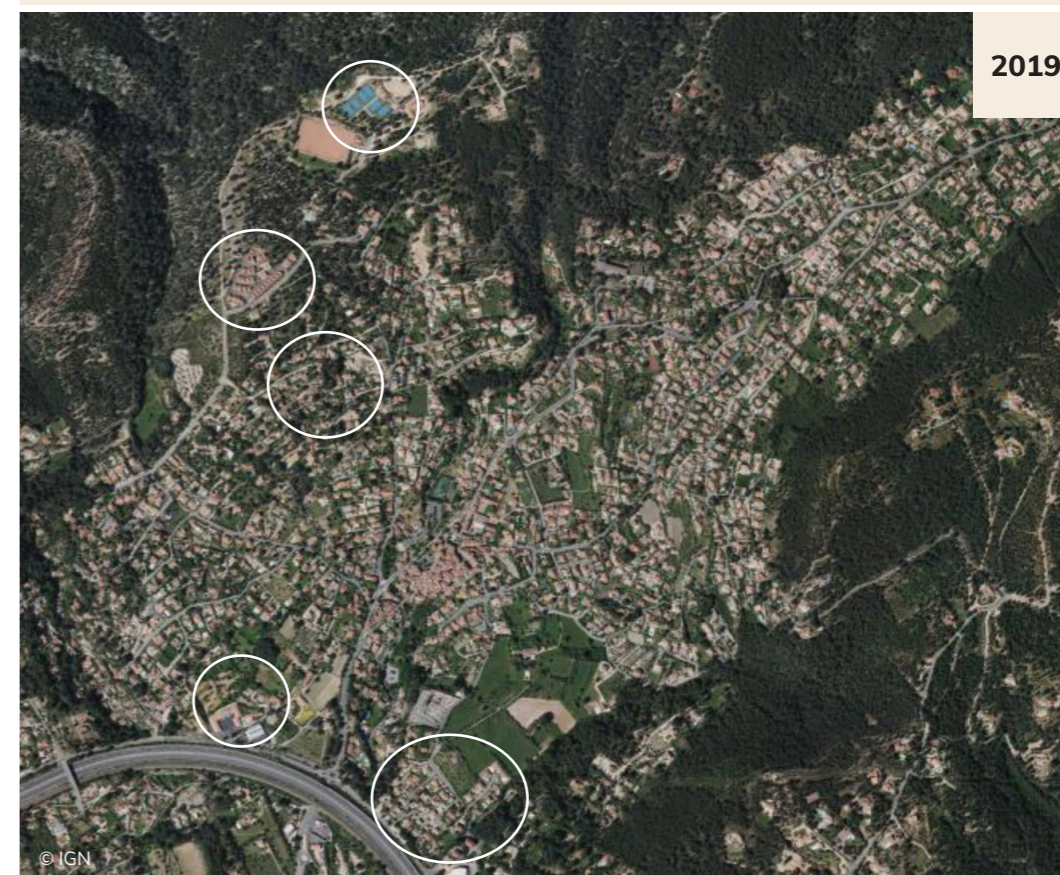


2019



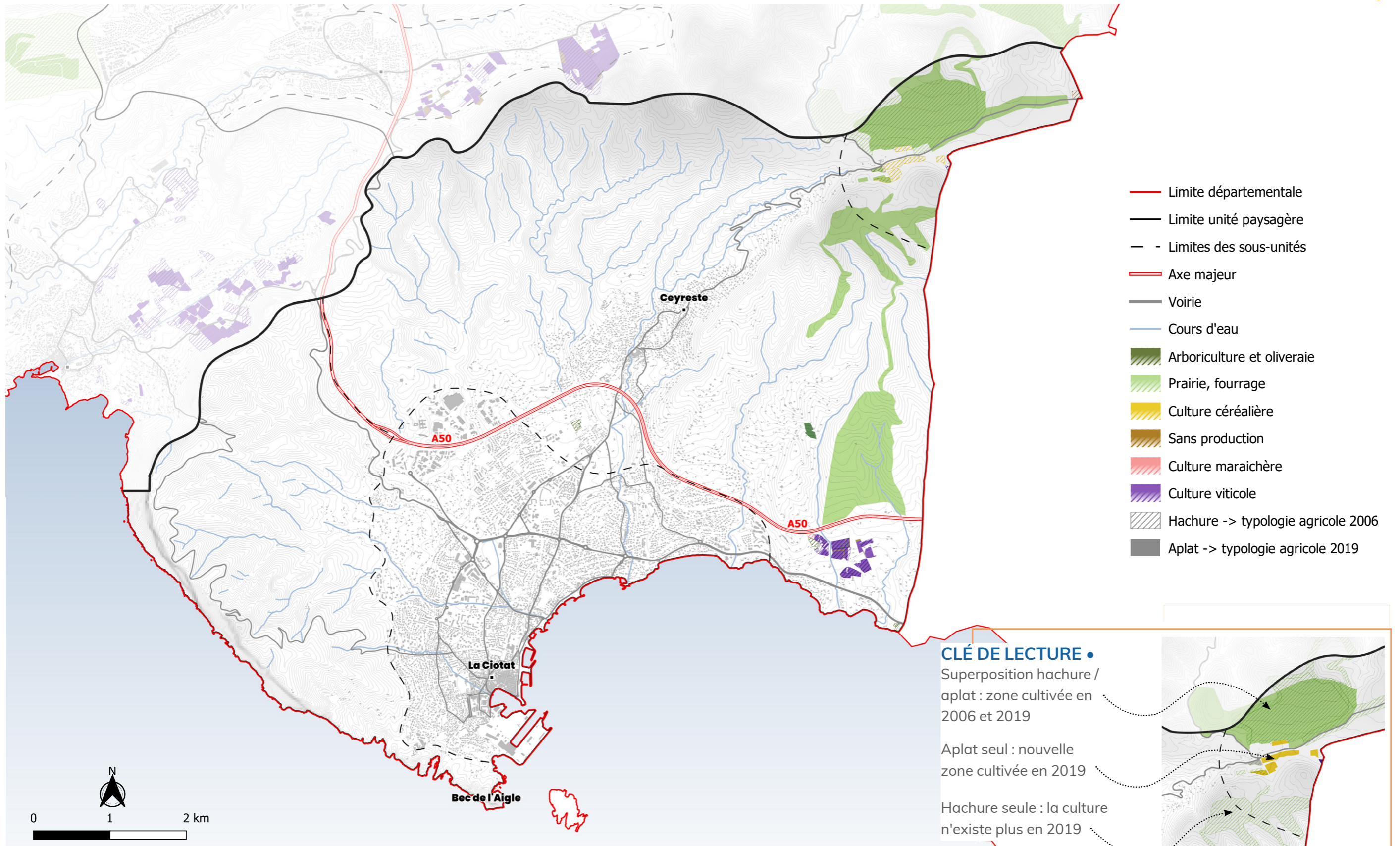
2006

CEYRESTE



2019

# L'ÉVOLUTION DES espaces agricoles



Source : Registre parcellaire graphique 2019-2010 (RPG) - L'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages.





# LES DYNAMIQUES d'évolution

## LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

### L'agriculture •

Malgré les AOP, la surface cultivée est en net recul. L'analyse diachronique montre que ces terres ont en partie disparu au profit de nouvelles constructions, que ce soit de l'habitat individuel ou collectif. Le recul de l'activité agricole induit des modifications sur les milieux soit par l'enfrichement des parcelles abandonnées soit par la destruction des habitats naturels quand la parcelle change de vocation et devient bâtie.

### – Impacts

- 🔥 Imperméabilisation des sols.
- 🔥 Disparition de la mosaïque agricole et de la biodiversité en ville.

### Le tourisme •

La ville de La Ciotat développe son attractivité touristique en offrant de nouveaux équipements, installés sur des terrains anciennement agricoles et/ou naturels : le casino, le nouveau cinéma, le complexe hôtelier en entrée de ville... Cette attractivité a aussi une influence directe sur la fréquentation des sites, notamment de nature. Randonneurs pédestres ou cyclistes, VTT, grimpeurs...parcourent les espaces de nature. Cette (sur)fréquentation induit une affluence de véhicules légers.

### – Impacts :

- 🔥 Consommation de terrains libres et perméables : friches agricoles, zone de nature.
- 🔥 Piétinement, usure des sols...dégradation des milieux naturels.
- 🔥 Dérangement de la faune sauvage.
- 🔥 Besoins en stationnement.



© Signes Paysages

Des espaces de nature exceptionnels porteurs de tourisme, ici la calanque de Figuerolles



© Signes Paysages

L'anse du Mugel



© Signes Paysages

L'habitat "grimpe" sur les versants boisés



© Signes Paysages

Un *continuum* urbain dans lequel seules quelques parcelles cultivées subsistent



La zone Athelia, entre architecture de qualité et entrepôts



Des volumes imposants installés en force dans le relief



2006

LA ZA ATHELIA



2019

# LES DYNAMIQUES d'évolution



## Les activités tertiaires, artisanales... •

La desserte par l'autoroute A50 place l'unité paysagère dans une position attractive pour des activités tertiaires, artisanales et touristiques. Les chantiers navals ont tissé tout un réseau d'activités associées. Mais d'autres sont aussi présentes dans des domaines très variés : bâtiment, commerce, industrie et recherche, services, informatique et nouvelles technologies...

Ces activités se rassemblent sur la zone d'activités Athelia et ses cinq secteurs. La zone se situe à la sortie de l'autoroute. Si cette implantation fait bénéficier aux entreprises d'une proximité des axes de transport, elle a un impact non négligeable pour le paysage. La zone est en position de belvédère, sur des reliefs marqués. Sa perception en est d'autant plus forte dans le paysage et chaque implantation nécessite des travaux de terrassements avec pour certaines des ouvrages de soutènement conséquents. Il faut aussi relever la taille parfois monumentale de certains entrepôts. La viabilisation d'espaces périphériques en situation haute renseigne sur les prochaines extensions, qui seront d'autant plus visibles qu'elles se situent en amont de la zone.

L'extension de la zone d'activités Athelia se poursuit en amont allant jusqu'à viabiliser un fond de vallon.

Le comblement de la décharge du Mentaure s'est réalisé en lieu et place de son extension, dont le projet était envisagé en 2005.

## – Impacts

- Terrassements et ouvrages de soutènement.
- Imperméabilisation des sols
- Perception directe de bâtiments volumineux, pour certains fonctionnels sans qualité architecturale.

# LES DYNAMIQUES d'évolution

## LES DYNAMIQUES DES MILIEUX NATURELS

### Les plantes exotiques envahissantes •

Sur la frange littorale, le phénomène des plantes exotiques envahissantes se constate et marque le paysage. Des populations de plantes exotiques se développent :

- ◆ Griffes de sorcières (*Carpobrotus edulis*), un peu partout surtout dans les zones urbanisées
- ◆ Figuier de Barbarie (*Opuntia ficus-indica*) notamment sur les falaises du Bec de l'Aigle,
- ◆ Agave (*Agave americana* ou sp)
- ◆ Luzerne arborescente (*Medicago arborea*).

Globalement, ce phénomène impacte encore peu le littoral du département mais est assez marqué dans ce secteur.

### – Impacts

- ◆ Déséquilibre des milieux naturels et de leur biodiversité.
- ◆ Éléments de paysage exogènes

### LES PROJETS FUTURS IDENTIFIÉS EN 2006 QU'EN EST-IL EN 2021 ?

- ◆ Extensions urbaines pavillonnaires, les cabanons : le processus s'est confirmé excepté pour les cabanons.
- ◆ Extension de la zone d'activités Athélia à La Ciotat sur les pentes de la colline de Mentaure avec un risque d'impact visuel majeur : une nouvelle zone est ouverte à l'urbanisation, Athelia V, depuis 2015.
- ◆ Projet d'extension du site de la décharge du Mentaure : projet non réalisé, voir cartes page précédente. Le site a été fermé et remblayé.
- ◆ Recherche de sites éoliens : pas de projet autorisé à ce jour.



De nouveaux lieux en construction en entrée de La Ciotat



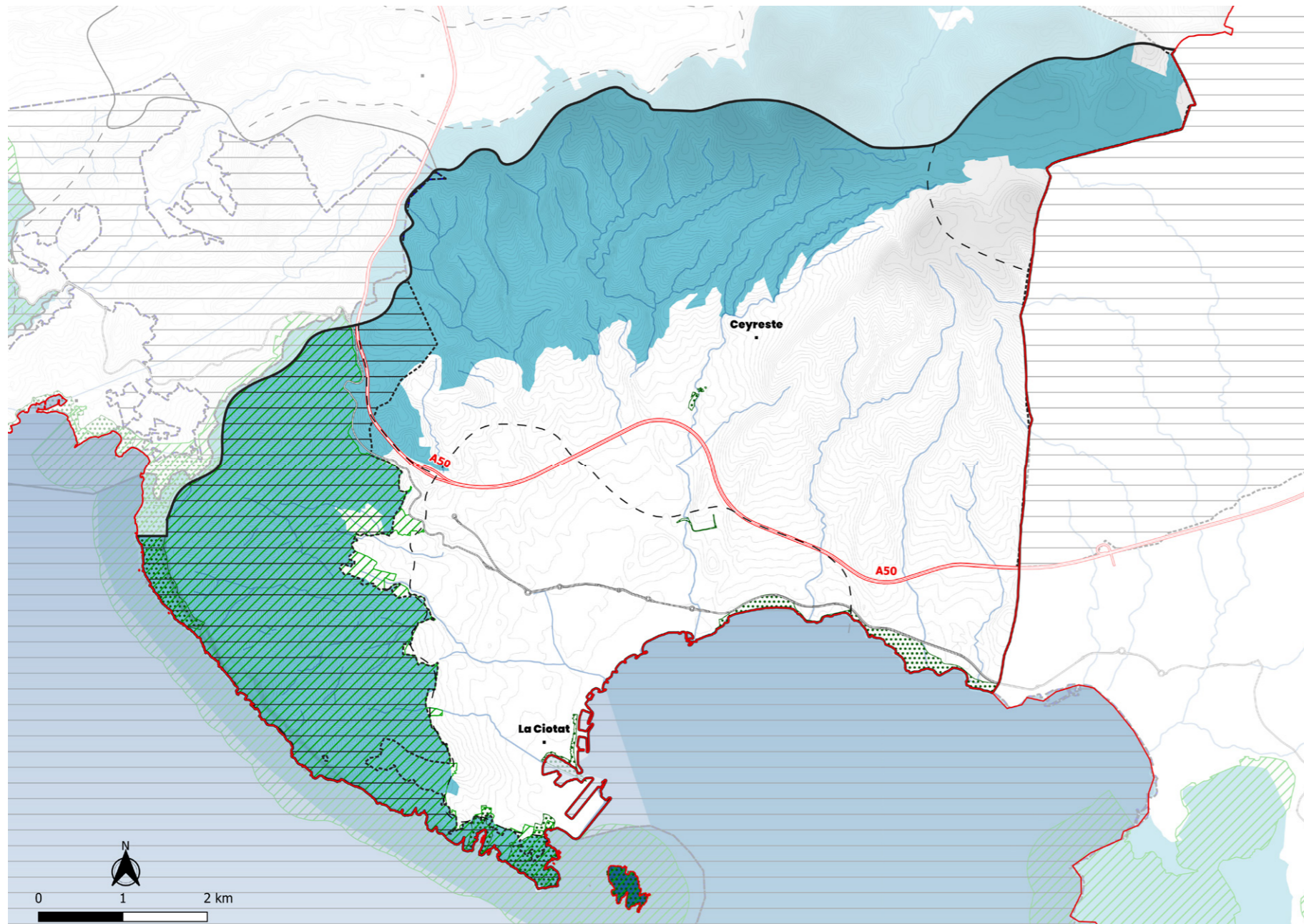
L'île Verte



La dissémination du figuier de Barbarie, plante invasive, sur les versants du Bec de l'Aigle



De nouvelles voies et des coffrets en attente, prémices d'extensions urbaines



Source : Géo-Ide, DREAL PACA. Cartographie : Signes Paysages

- |                         |  |
|-------------------------|--|
| Limite départementale   | Parc naturel   |
| Limite unité paysagère  | Site inscrit   |
| Limites des sous-unités | Site classé  |
| Axe majeur              | Natura2000 - ZSC FR9301602, Calanques et îles marseillaises - cap Canaille et massif du Grand Caunet |
| Cours d'eau             |  |

## LES ENJEUX en 2006



Source : atlas des paysages 2006.

### SENSIBILITÉ VISUELLE

Cette ample unité paysagère offre de larges panoramas sur l'ensemble de l'amphithéâtre des reliefs depuis la mer, le rivage et les routes. Les vues en belvédère sur la ville, le rivage et la baie sont multiples, ce qui confère une grande sensibilité visuelle à l'ensemble des versants et du littoral.

Tout aménagement y est fortement perçu. Le rivage au nord est structuré par de petites collines littorales qui modèlent des criques, des caps et des falaises. Ces microsites sont très pittoresques. Les hauteurs dominant la mer forment des points focaux particulièrement sensibles. La sensibilité des sites vis-à-vis de l'implantation de projets éoliens est majeure sur les reliefs et très forte sur les piémonts.

### COMPOSITION PAYSAGÈRE

Une garrigue rase et des bosquets de pins couvrent les versants au-dessus de La Ciotat. Le couvert forestier est continu autour de Ceyreste. Ces secteurs sont d'une très grande richesse écologique et d'une grande sensibilité aux incendies.

Le paysage est marqué par les nombreux reboisements en conifères. La trame régulière des arbres plantés sur les versants du Cap Canaille modifie la perception du paysage, sa physionomie et ses ambiances. Le reboisement crée des effets de masque et d'ombre. Il introduit dans le parcours des sites des cloisonnements et un risque de fermeture des perspectives.

La ville de La Ciotat forme une entité compacte et continue, bien lisible au pied du versant de garrigue du Cap Canaille. Il n'y a pas de transition urbaine diffuse qui mite l'espace : cette lisibilité des limites de la ville est d'un grand intérêt paysager.

### PÉRIMÈTRES DE PROTECTION EN 2021

# LES ENJEUX en 2021

Les évolutions constatées permettent d'établir les enjeux. Les enjeux sont les aspects des évolutions qui préoccupent les acteurs du territoire, les gestionnaires et/ou les populations. Il s'agit d'articuler la connaissance avec les actions\* et d'inviter les acteurs à se positionner.

## LE PAYSAGE DES COLLINES

Le Parc National des Calanques, les EBC (Espaces Boisés Classés) ou zones N (zones Naturelles) des PLU ont posé, en grande partie, les limites périphériques de l'urbanisation. Le paysage des collines porte l'enjeu d'une sensibilité visuelle au travers des évolutions suivantes :

- Fragmentation des boisements des versants par l'habitat individuel et lecture du paysage des collines brouillée par le mitage urbain.
- Extension du maillage viaire nécessaire à la desserte des nouveaux quartiers accompagnés par endroits de terrassements importants.
- Extension de la ZA Athelia avec la construction de nouveaux fronts bâtis en belvédère.
- Exposition au risque incendie par la proximité habitat / forêt sans espace tampon.

Le paysage des collines compose le cadre paysager de la baie de La Ciotat. À ce titre il doit faire l'objet d'attentions particulières.

## LA FRÉQUENTATION DES ESPACES NATURELS

La majesté des lieux attire bien au-delà des riverains. Nombre de randonneurs, promeneurs, sportifs...pratiquent ces espaces. Les enjeux sont ici ceux de la fréquentation, voire de la sur-fréquentation, des espaces naturels :

- Dégradation des milieux par le piétinement : creusement des sentiers et dilatation des chemins à force de débordement quand les promeneurs se croisent sur des sentiers parfois étroits.
- Stationnement ventouse le long des routes d'accès aux massifs ; un exemple : la route des crêtes.
- Pollution par les déchets.



Les grands volumes des activités se perçoivent de loin, au-dessus de la ville, depuis la route des crêtes



Le Bec de l'Aigle dans la brume vu depuis la mer



L'urbanisation continue et compacte des collines autour de La Ciotat  
\* selon la méthodologie des atlas des paysages 2017



© Signes Paysages

La baie de La Ciotat depuis la route des crêtes, une urbanisation continue où le végétal est réduit à son rôle d'accompagnement dans les jardins

## LES ENJEUX en 2021



### LE CONTINUUM URBAIN

La couronne des collines et les périmètres de protection circonscrivent l'urbanisation dans les vallons et la plaine littorale. Ne pouvant s'étaler au-delà des limites actuelles, la tendance est la densification du tissu urbain. Que ce soit la construction de nouveaux logements, l'implantation de nouvelles entreprises ou l'agrandissement de l'offre commerciale, l'enjeu tient dans le processus de *continuum* urbain.

- ◆ Artificialisation et imperméabilisation des sols : bâtiments dont certains peuvent avoir des dimensions imposantes, et espaces connexes : parking, zone de stockage, de manutention, voie d'accès. Il faut ajouter la mise en œuvre d'ouvrages de soutènement d'autant plus imposants que l'insertion dans le site se fait en force.
- ◆ Disparition des espaces de respiration avec la densification du tissu urbain : friches et/ou parcelles agricoles.



© Signes Paysages

Des activités au cœur du tissu pavillonnaire, une lecture brouillée en périphérie urbaine



© Signes Paysages

Les paysages dégradés des zones d'activités

### LE DÉVELOPPEMENT DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

- ◆ Perte de la qualité des paysages littoraux et de leurs caractères méditerranéens.
- ◆ Développement au détriment des espèces indigènes : certaines espèces importées montrent une capacité à coloniser plus rapidement leur nouvel habitat. Les espèces indigènes qui se caractérisent souvent par des formes ramassées et une croissance souvent lente.



**Composer un paysage valorisant pour les zones d'activités économiques et rompre les logiques marchandes, commerciales et fonctionnelles :**

Assurer un traitement qualitatif des abords (parking, aires de stockage et de manutention) et des interfaces.

Recoudre avec le tissu urbain environnant.

Travailler les marges de recul tout en conciliant le besoin d'être vu.

Gérer la signalétique (enseignes et pré-enseignes, panneaux publicitaires).

Avoir une exigence architecturale pour les bâtiments afin d'éviter le prototype et concilier les chartes des enseignes.

**Maîtriser le développement de l'habitat individuel :**

Avoir une gestion économe des sols et encourager des formes urbaines compactes.

Limiter l'effet "mitage" des boisements en pensant densité et forme.

Assurer l'inscription des nouvelles constructions dans la pente pour éviter des terrassements "cicatrices".

Aménager les interfaces avec les milieux forestiers pour assurer leur préservation et limiter les risques pour les biens et les personnes : espace cultivé, prairie...

Promouvoir une qualité architecturale conforme à l'identité locale pour éviter la répétition d'un modèle standardisé. Éviter des matériaux et des couleurs étrangers aux palettes locales.

Assurer la continuité avec la trame urbaine existante et penser des espaces publics continus comme élément de structure et de respirations urbaines (rues, places, évaseement...).

# LES PISTES d'actions en 2021

**Maintenir la lisibilité de l'enveloppe urbaine :**

Organiser les transitions entre ville et "campagne" ou ville et "nature".

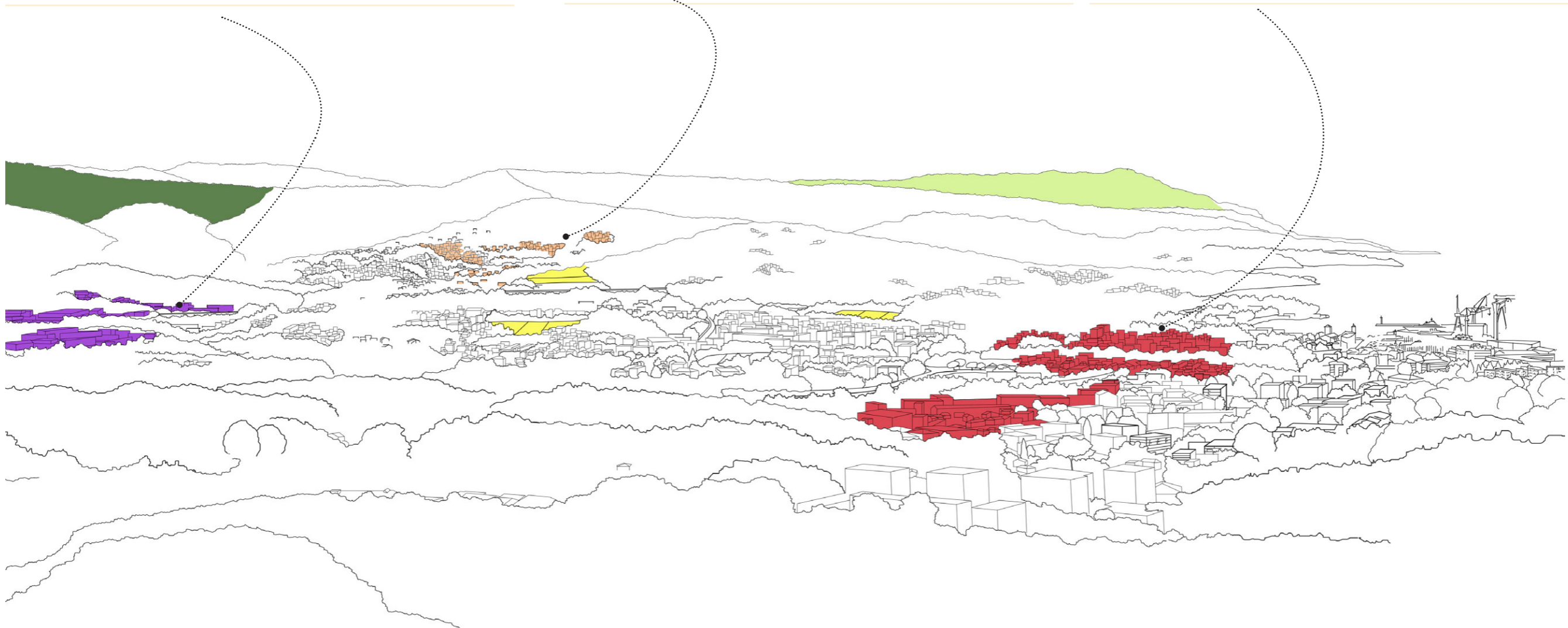
Graduer les densités depuis la périphérie vers le centre

Assurer la qualité des entrées de ville ou les restructurer le cas échéant.

S'appuyer sur des structures paysagères : alignements d'arbres, haies, boisement...

Maintenir des coupures urbaines et des espaces de respiration au sein du tissu urbain : parc, jardins familiaux, agriculture urbaine...

Assurer la qualité des entrées de ville.



Croquis Signes Paysages

### Accompagner la découverte des grands espaces de nature :

Organiser l'accueil des visiteurs en prenant référence du travail engagé par les Parcs Nationaux, Parcs Naturels Régionaux, le Conseil Départemental avec le label des Parcs et Domaines Départementaux...

Informers, communiquer pour aller dans le sens de la connaissance et le respect des milieux et habitats naturels y compris au sujet des Espèces Exotiques Envahissantes (information des gestionnaires et des riverains).

Aménager pour préserver les milieux des dégradations liées à la fréquentation et aux pratiques de loisirs : piétinement, déchets, sentes sauvages...

Gérer la fréquentation et l'accueil terrestres mais aussi maritime (mouillage des bateaux...).

Privilégier l'accès aux espaces de loisirs par des moyens alternatifs à la voiture : modes doux, navettes... pour limiter les besoins en aires de stationnement notamment.

### Valoriser l'agriculture pour son rôle dans l'entretien des paysages et le maintien de la qualité paysagère :

Soutenir l'agriculture urbaine et péri-urbaine pour son rôle dans la qualité des lisières urbaines et la composition de coupures urbaines. Encourager l'agriculture de proximité en faveur de la reconstitution des circuits courts, pour favoriser les pratiques extensives respectueuses de l'environnement et maintenir la diversité des paysages.

Accompagner les équipements nécessaires à l'activité agricole : hangars, serres... dans leur forme, dimensions, matériaux...

Encourager la réhabilitation des bâtiments d'exploitation traditionnels et la préservation des petits éléments : puits, cabanons, murs en pierre...

Privilégier la reconversion des friches en cultures ou prairie a minima.

## LES PISTES d'actions en 2021

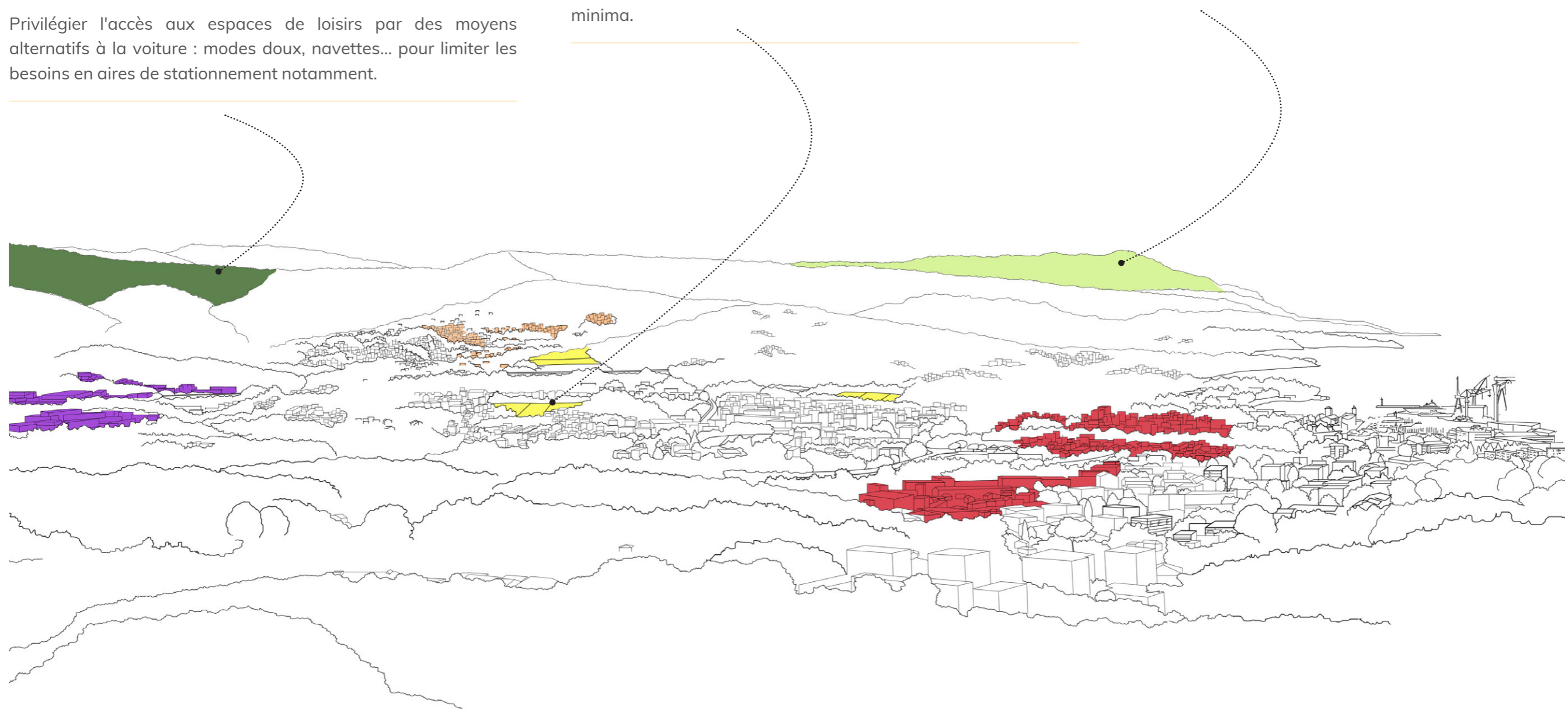


### Soutenir et valoriser le sylvo-pastoralisme pour le gain dans l'entretien des paysages et la gestion du risque incendie :

Aider les éleveurs en place et accompagner les nouveaux projets.

Maintenir des surfaces suffisantes aux parcours ou les créer si nécessaire.

Faciliter la mise en place d'équipements/bergeries, nouvelles zones de parcours...



Croquis Signes Paysages